

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Date : 15 mai 2019

**PAYS :** BURKINA FASO.

**SOCIETE :** SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA (**SONABEL**).

**SERVICES :** SERVICES DE CONSULTANT POUR L'ASSISTANCE A L'UNITE D'EXECUTION DU PROJET POUR L'AUDIT DU PROJET DORSALE NORD DU WAPP (INTERCONNEXION 330 kV NIGERIA-NIGER-BENIN-BURKINA).

ACCORD DE FINANCEMENT : DON N° D392-BF & Crédit N° 6339-BF

N° d'identification du projet : P162933

Contrat / Appel d'offres n° C2-ER-Dorsale Nord-001

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est relatif au volet électrification rurale au Burkina Faso du projet d'interconnexion 330 kV Nigéria-Niger-Bénin-Burkina, dit projet Dorsale Nord du WAPP (West African Power Pool).

Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement de la Banque Mondiale /Association Internationale pour le Développement (IDA) et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour couvrir les prestations liées à l'assistance de l'unité d'exécution du projet qui comprend la préparation des dossiers d'appels d'offres, la gestion et la supervision de la réalisation du volet électrification rurale au Burkina Faso du projet. Cette électrification le long de la ligne de la Dorsale Nord qui inclue 154 à 179 localités rurales se fera par lignes 33 kV triphasées classiques raccordées à des réseaux existant au voisinage (102 localités) ou par lignes 34,5 kV raccordées aux câbles de garde de la ligne 330 kV isolés et mis sous 34,5 kV (48 localités). Les réseaux à réaliser totalisent 543 à 553 km de lignes HTA aériennes 33 ou 34,5 kV avec câble nu, 154 à 179 postes de transformation sur poteau et 1 292 à 1 430 km de lignes BTA aériennes 0,4 kV avec câble préassemblé isolé.

Le service consiste en une assistance à l'unité d'exécution du projet de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) pour la formulation d'une opinion sur les états financiers fondée sur les normes d'audit internationales ISA (International Standards on Auditing) édictées par la Fédération Internationales des Experts-Comptables, IFAC (International Federation of Accountants). En application de ces normes d'audit, l'auditeur demandera à l'Unité d'Exécution du Projet, une lettre de confirmation engageant la responsabilité des dirigeants dans l'établissement des états financiers et le maintien d'un système de contrôle adéquat.

La SONABEL, agences d'exécution, agissant au nom du Gouvernement du Burkina Faso, invite maintenant les Consultants éligibles à manifester leur intérêt à fournir ce service. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour rendre ce service (brochures, description des tâches similaires, expérience dans des domaines semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences.

Au maximum 6 consultants seront retenus sur la liste restreinte à établir. Les considérations générales pour l'établissement de la liste restreinte sur la base des directives de la Banque Mondiale sont :

- les qualifications des consultants à fournir le service demandé,
- la diversification des origines des consultants,
- pas plus de deux (2) consultants d'un même pays.

L'évaluation des qualifications des consultants pour le service demandé (la formulation d'une opinion sur les états financiers fondée sur les normes d'audit internationales ISA (International Standards on Auditing) édictées par la Fédération Internationales des Experts-Comptables, IFAC (International Federation of Accountants) sera faite sur la base de leurs dossiers en tenant compte de :

- activité principale et ancienneté dans l'activité,

- capacité technique et organisationnelle du consultant,
- qualifications dans le domaine de la mission,
- expérience dans des conditions similaires,
- qualification et disponibilité des compétences appropriées au sein du personnel, et
- les références des clients.

L'appréciation pourra se faire par attribution de notes sur un total de 100 points avec une note éliminatoire de moins de 70 points, ou par des mentions Excellent, Bien, Assez bien et Médiocre.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

Présentation générale (organigramme, domaine de compétence, effectifs, finances)	Expérience générale dans l'audit pour des Marchés analogues au cours des 10 dernières années.	Expérience dans la sous-région en tenant compte aussi de l'environnement sécuritaire	Disponibilité du personnel permanent, effectif et compétences nécessaires à l'exécution des prestations.
Existence d'un organigramme (2) Domaine de compétence (4) Etat des effectifs du personnel (2) Données financières générales (2)	Avoir 2 expériences d'audit dans le domaine électrique au cours des 10 dernières années.	Avoir 1 expérience d'audit dans le domaine électrique au cours des 10 dernières années dans un pays de la CEDEAO.	Existence des compétences (20) Effectif total du personnel (10) " ≤ 10 " = 0 ; " 10 à 20 " = 5 ; " 20 à 30 " = 10.
10 points (ou Excellent, Bien, Assez bien et Médiocre)	40 points (ou Excellent, Bien, Assez bien et Médiocre)	20 points (ou Excellent, Bien, Assez bien et Médiocre)	30 points (ou Excellent, Bien, Assez bien et Médiocre)

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.14 des « Règlement de Passation des Marchés » [Edition Juillet 2016, Révisée Novembre 2017 et Aout 2018], relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode basée sur la qualité technique et le coût (SBQC).

Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples renseignements à l'adresse ci-dessous, de 9 heures à 15 heures GMT :

Coordonnateur du volet électrification rurale au Burkina Faso  
du Projet Dorsale Nord du WAPP  
Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)  
01 BP 54 Ouagadougou 01  
Burkina Faso  
Tel: +226 25 34 65 65 / Email: joachim.ouedraogo@sonabel.bf

Les manifestations d'intérêt, en français, contenues dans des enveloppes scellées portant la mention

**« MANIFESTATION D'INTERET POUR ASSISTANCE A L'UNITE D'EXECUTION DU PROJET, REALISATION D'UN AUDIT DU VOLET ELECTRIFICATION RURLE AU BURKINA FASO DU PROJET DORSALE NORD »**

doivent être déposées au plus tard le **21 juin 2019** à 09 h 00 GMT à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique :

Monsieur le Directeur Général  
Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)  
55, Avenue de la Nation  
01 BP 54 Ouagadougou 01  
Burkina Faso  
Tél. : +226 25 30 61 00 / Email : courrier@sonabel.bf

-----